



Comité de suivi

Mine Niobec

COMPTE RENDU

Rencontre # 1 tenue le 17 juillet 2018

Réalisé par



Table des matières

1	Mot de bienvenue et présentation du déroulement de la rencontre.....	3
2	Tour de table – présentation des participants et des attentes face au Comité.....	3
3	Adoption de l’ordre du jour.....	3
4	Validation du compte rendu de la rencontre de création du 21 juin 2018.....	4
5	Retour sur la rencontre de création. Constats/Points à examiner.....	5
6	Présentation et échanges sur la proposition de statuts et de règles de fonctionnement.	6
7	Varia.....	8
8	Prochaines rencontres : a. Septembre visite de la mine b. Novembre	8
9	Fin de la rencontre.....	8

Liste des annexes

Annexe 1 : Liste de présences

Annexe 2 : Ordre du jour

Annexe 3 : Présentation

1 MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

Marie-Claude Verschelden, animatrice-facilitatrice du Comité, remercie les gens de leur présence et cède la parole à M. Sébastien Boivin, directeur général par intérim, qui souhaite la bienvenue à chacun et chacune à cette toute première rencontre du Comité de suivi.

2 TOUR DE TABLE – PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS ET DES ATTENTES FACE AU COMITÉ

Marie-Claude Verschelden demande à chaque personne de se présenter brièvement et de partager ses attentes face au Comité de suivi. Les principales attentes qui ressortent de ce tour de table sont :

- Mieux connaître l'entreprise, ses activités et ses retombées
- Comprendre et être rassurés relativement aux impacts environnementaux liés aux activités de la mine
- Posséder la bonne information pour être en mesure de la partager avec les gens du milieu
- Utiliser ce comité comme plate-forme d'échanges privilégiée avec les parties prenantes afin que les questions et préoccupations du milieu soient connues, entendues et répondues par l'entreprise
- Aider Niobec à être un « bon citoyen corporatif », ouvert à la discussion et qui œuvre dans le respect et la transparence
- Réaliser un bon travail tout en ayant du plaisir, dans un climat de convivialité.

Après ce tour de table, Marie-Claude Verschelden explique ce qu'est Transfert Environnement et Société, quelles sont ses expertises notamment en matière d'accompagnement de comités de suivi et précise son rôle en tant qu'animatrice-facilitatrice. Elle explique qu'elle est une ressource neutre, qu'elle est le « pont » entre Niobec et le Comité de suivi, que sa responsabilité est de s'assurer que tous sont guidés par des objectifs communs qui pourront être atteints grâce aux outils et modes de fonctionnement qui leur seront procurés. Elle propose en outre quelques règles et valeurs d'engagement auxquelles les participants sont invités à adhérer :

- Faire confiance au processus
- Mettre les enjeux sur la table
- Être ouvert aux nouvelles et aux vieilles idées
- Éviter les feux croisés

Elle conclut en disant que l'on peut et que l'on doit se faire confiance et qu'il sera toujours possible d'ajuster le tir au fur et à mesure de l'avancement des travaux du Comité.

3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Marie-Claude Verschelden valide la proposition d'ordre du jour avec les membres. Gérald Morin en propose l'acceptation, appuyé par Rosaire Gaudreault.

L'ordre du jour est en annexe 2.

La question suivante a été adressé lors de ce point :

Question	Réponse
On fait quoi de la rencontre du 28 février, de ce qui s’y est dit et discuté ? Plusieurs questions et préoccupations ont été soulevées par les nombreuses personnes présentes et le sondage réalisé sur place a permis d’identifier divers sujets d’intérêt, on fait quoi avec ça ?	Mme Verschelden remarque qu’il s’avère effectivement très intéressant et très pertinent de repasser les résultats du sondage et de revoir les interventions des participants lors du Café-rencontre du 28 février 2018.

Actions de suivi	Échéancier
Dépersonnaliser le compte rendu du Café-rencontre du 28 février 2018 (<i>caviarder le nom des personnes</i>).	Le plus tôt possible. Idéalement vers la mi-août.
Envoyer les résultats du sondage et le compte rendu de la rencontre du 28 février aux membres du Comité par courriel.	Le plus tôt possible. Idéalement vers la mi-août.

4 VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DE CRÉATION DU 21 JUIN 2018

Marie-Claude Verschelden s’assure auprès des membres qu’ils ont pris connaissance du compte rendu de la rencontre de création du 21 juin 2018 et demande s’ils ont des corrections à apporter ou des ajouts à faire.

Il est soulevé qu’à la page 10, les nom et prénom de Romain Riverin ne sont pas bien écrits et qu’à la page 11, les noms des représentants et substituts des « résidents et voisins » ne sont pas inscrits. Les noms de Rosaire Gaudreault, représentant voisin, et Élie-Marie Tremblay, substitut voisin, seront donc ajoutés. Les noms de Éric Tremblay, représentant résident de Saint-Honoré, et de Christine Gauthier, substitut résident de Saint-Honoré, le seront également.

L’adoption du compte rendu tel que modifié est proposée par Rosaire Gaudreault, appuyé par Sandra Rossignol.

Actions de suivi	Échéancier
Publier le compte rendu sur le site Internet de Niobec incluant les corrections au compte rendu de la rencontre de création du 21 juin 2018.	Dès que possible

5 RETOUR SUR LA RENCONTRE DE CRÉATION. CONSTATS/POINTS À EXAMINER

Marie-Claude Verschelden demande aux participants de partager leurs impressions et réactions à la suite de la rencontre de création du Comité de suivi tenue le 21 juin dernier. Les principaux constats sont :

- Que la rencontre fût bien structurée et bien préparée, où chacun a pu s'exprimer.
- À la surprise générale, que la méthode d'autodésignation des représentants par secteur a bien fonctionné malgré une lutte serrée pour le secteur « résidents et voisins ».
- Qu'il existe un intérêt manifeste de la population en général et des voisins en particulier relativement aux activités de la mine et qu'il importe que le Comité de suivi joue bien son rôle et devienne la courroie de transmission entre Niobec et l'ensemble du milieu. À cet effet, des résidents de la rue Hôtel-de-Ville qui ne sont pas présents au sein du Comité semblent craindre que leurs intérêts soient mal représentés. Il est donc essentiel que les membres désignés assurent une bonne représentation du milieu.
- Que l'absence d'un siège pour le secteur agricole a soulevé des interrogations et surprises de la part des participants.

Quant à la représentation du secteur agricole, Philippe Campeau précise qu'un représentant de l'UPA sera rencontré le 18 juillet 2018 afin de s'assurer d'une bonne communication et d'une bonne collaboration avec les agriculteurs. Souhaitant travailler avec un Comité ni trop gros ni trop petit, les représentants de Niobec assurent que divers moyens de communication seront mis en œuvre afin que l'ensemble des intervenants et parties prenantes du milieu soient informés et impliqués dans les démarches et actions qui les concernent. À cet effet et lorsqu'il sera jugé pertinent, il sera possible d'inviter des personnes à assister aux rencontres à titre d'observateur ou personne-ressource.

Au vu du grand intérêt constaté vis-à-vis Niobec, on se questionne à savoir si le site Internet de Niobec est suffisant pour bien alimenter la population en information pertinente. Différentes idées sont émises pour multiplier l'émission d'informations, dont :

- Le journal municipal « Les Dossiers » qui paraît trimestriellement
- Le futur nouveau site Internet de la ville de Saint-Honoré (septembre 2018)
- Les médias et réseaux sociaux, notamment de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord
- Une adresse courriel spécifique pour rejoindre le Comité de suivi, inséré à même un nouvel onglet sur le site Internet de Niobec.

Il est également soulevé que les informations à paraître pour atteindre le plus largement possible la population doivent référer vers le site Internet de Niobec. L'onglet « Comité de suivi » sur le site Internet donnera accès aux différents documents relatifs aux travaux du Comité, notamment les comptes rendus des rencontres, et c'est à partir de là que l'essentiel des informations doit être transmis. Ainsi, les autres outils proposés devraient informer principalement sur les dates des rencontres du Comité, les sujets à l'ordre du jour et inviter les gens à consulter le site internet de Niobec pour plus de détails.

Des précisions sur le mandat du Comité devront également apparaître sur le site de Niobec pour s'assurer que les échanges et requêtes de la population soient bien ciblés et que l'adresse internet du Comité ne se substitue pas au processus de plaintes et doléances déjà en place chez Niobec.

Actions de suivi	Échéancier
Créer un nouvel onglet « Comité de suivi Niobec » sur le site Internet de l'entreprise.	Dès que possible
Développer le contenu de ce nouvel onglet, dont : <ul style="list-style-type: none"> • Une adresse courriel « Comité-de-suivi@niobec.com » • Une proposition de fonctionnement à l'intention du Comité pour assurer un suivi des communications avec le milieu • Un message de présentation du contexte et du mandat du Comité 	Prochaine rencontre du Comité

6 PRÉSENTATION ET ÉCHANGES SUR LA PROPOSITION DE STATUTS ET DE RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Marie-Claude Verschelden suggère que chaque participant, à tour de rôle, lise un point de la proposition de statuts et règles de fonctionnement du Comité. Chacun des éléments est examiné, et quelques questions sont posées et certaines propositions d'ajustements sont amenées.

Les questions suivantes ont été adressées :

Questions	Réponses
Devrait-on spécifier un nombre de mandats renouvelables afin de favoriser une certaine rotation au sein du Comité ?	À la suite d'échanges sur le sujet, les membres sont en accord avec l'idée et il est décidé de limiter à deux le nombre de renouvellements de mandat, donc pour un total de six années consécutives au sein du Comité (un mandat de deux ans plus deux renouvellements).
Qu'est-ce que le VDMD ? (Référence en note de bas de page 3 du document)	<i>Vers un développement minier durable</i> , VDMD, est une initiative de l'Association minière du Québec qui demande aux entreprises minières membres de se conformer à un « cahier de charge » (qui peut se comparer aux normes ISO) afin que les mines se dotent de pratiques et de comportements dans le but de devenir de meilleurs citoyens corporatifs sur les plans social, environnemental et exploitation.
Quelle est la portée du point 6.6 qui stipule que « Les représentants de Niobec participent aux activités du Comité sans en être membres » ?	Marie-Claude Verschelden explique que les représentants de Niobec siègent au Comité, mais ne participent pas aux avis ou recommandations que ce dernier fait à Niobec. À titre de participants au Comité, ils peuvent informer les membres et contribuer à la réflexion.

	Elle précise par ailleurs que le rôle du Comité est d'aviser, de conseiller, de faire des recommandations à la mine, il ne s'agit pas d'un Comité décisionnel.
Que fait-on des trois sièges qui sont sans substituts désignés ?	Les échanges permettent de conclure que les représentant des trois sièges en question (à savoir « Premières Nations », « organismes municipaux » et « socio-économiques ») verront à désigner quelqu'un de leur organisation pour les remplacer en cas d'absence.
Comment faut-il procéder pour les frais de déplacement des membres qui résident à l'extérieur de Saint-Honoré ?	Philippe Campeau précise qu'un formulaire est applicable.
Avec l'acquisition du nouveau bail minier, est-ce qu'une marche à suivre vous a été fournie par le MERN pour la mise en place du Comité de suivi ?	Après une courte explication sur ce qu'est le nouveau bail minier de Niobec, Philippe Campeau précise qu'aucune marche à suivre n'est exigée par le MERN. Niobec a fait appel à Transfert Environnement et Société parce que la firme possède une expertise dans le domaine. Les démarches effectuées ont été faites à la suite de conseils et propositions de la firme à Niobec.

Chacun donne son assentiment et se dit à l'aise avec la proposition de ces statuts et règles de fonctionnement qui devraient permettre la réalisation de travaux « dans la bonne humeur, le respect et l'ouverture ». Tous conviennent que le document est bien fait et que, si en cours de route cela s'avérait nécessaire, des ajustements pourront toujours être apportés.

Les statuts et règles de fonctionnement seront également disponibles sur le site Internet de Niobec, sous l'onglet Comité de suivi.

L'adoption des statuts et règles de fonctionnement est proposée par Gérald Morin, appuyé par Romain Riverin.

Actions de suivi	Échéancier
Procurer un formulaire de demande de remboursement des frais de déplacement aux membres du Comité.	À chaque rencontre
Rendre disponibles les statuts et règles de fonctionnement du Comité de suivi Niobec sur le site Internet de Niobec.	Dès que possible

7 VARIA

Aucun point n'est apporté au varia.

8 PROCHAINES RENCONTRES : A. SEPTEMBRE VISITE DE LA MINE B. NOVEMBRE

Après échanges et discussion sur les intérêts et horaires de chacun, il est décidé que la prochaine rencontre aura lieu fin septembre – début octobre (un lien Doodle sera envoyé aux membres pour arrêter la date) et qu'elle se déroulera ainsi :

- Arrivée à 8h pour visite de la mine
- Visite souterraine
- Dîner sur place
- Visite de surface et des parcs à résidus
- Réunion du Comité de suivi au cours de laquelle on reviendra sur les questions et enjeux soulevés lors du Café-rencontre du 28 février (échanges et sondage) et on identifiera les thématiques d'intérêt pour le Comité.

La réunion subséquente aura lieu en novembre, où s'amorcera l'approfondissement des thèmes identifiés comme étant prioritaires.

Actions de suivi	Échéanciers
Envoyer un lien Doodle aux membres pour fixer la date de la prochaine rencontre.	Dès que possible

9 FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre se termine à 16 h20.

Production du compte rendu

Transfert Environnement et Société

Martine Bourgeois, rapporteuse

Marie-Claude Verschelden, Facilitatrice du Comité

Annexe 1 :
Liste de présences

LISTE DES PRÉSENCES — 17 JUILLET 2018

Secteurs	Membres du Comité de suivi de Niobec	Représentant	Présent	Absent
Résidents	Monsieur Rosaire Gaudreault	Voisin de la mine	X	
	Monsieur Élie-Marie Tremblay (membre substitut)	Voisin de la mine		
	Monsieur Éric Tremblay	Résident de Saint-Honoré	X	
	Madame Christine Gauthier (membre substitut)	Résident de Saint-Honoré		
Organismes municipaux	Monsieur Romain Riverin	Corporation de développement Saint-Honoré	X	
Communautés autochtones	Monsieur Serge Simard	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan		X
Socio-économique	Madame Sandra Rossignol	Chambre de commerce et d'industrie Saguenay —Le Fjord	X	
Environnement	Monsieur Gérald Morin	Comité du bassin de la rivière Shipshaw	X	
	Monsieur Paul Pineault (membre substitut)	Comité du bassin de la rivière Shipshaw		

NIOBEC Sébastien Boivin, directeur par intérim
Philippe Campeau, surintendant ressources humaines
Frédéric Gagnon, biologiste

Transfert environnement et société

Marie-Claude Verschelden, animatrice-facilitatrice
Martine Bourgeois, rapporteuse

Annexe 2 :

Ordre du jour

COMITÉ DE SUIVI NIOBEC
Rencontre de démarrage
17 juillet 2018, 14 heures

ORDRE DU JOUR

14h00	1. Mot de bienvenue et présentation du déroulement de la rencontre
14h05	2. Tour de table – présentation des participants et des attentes face au Comité
14h20	3. Adoption de l'ordre du jour
14h25	4. Validation du compte rendu de la rencontre de création du 21 juin 2018
14h30	5. Retour sur la rencontre de création a. Constats/Points à examiner
15h00	PAUSE
15h15	6. Présentation et échanges sur la proposition de statuts et de règles de fonctionnement
16h00	7. Varia
16h05	8. Prochaines rencontres
16h15	9. Mot de la fin

Annexe 3 :

Présentation

RENCONTRE DE DÉMARRAGE
Comité de suivi de la mine Niobec
17 juillet 2018



Objectifs de la rencontre

- Faire un retour sur la rencontre de création et échanger sur les points de suivi
- Valider les statuts de fonctionnement du comité
- Statuer sur le calendrier de rencontres

Déroulement de la rencontre

- 14h00** Mot de bienvenue et présentation du déroulement de la rencontre
 - 14h05** Tour de table – présentation des participants et des attentes
 - 14h20** Adoption de l'ordre du jour
 - 14h25** Validation du compte-rendu de la rencontre de création du 21 juin 2018
 - 14h30** Retour sur la rencontre de création
 - a. Constats/Points à examiner
-
- 15h00** PAUSE
-
- 15h15** Validation des statuts et de règles de fonctionnement
 - 16h00** Varia
 - 16h05** Prochaines rencontres
 - 16h15** Mot de la fin

Tour de table

Présentations et attentes



Présentation de Transfert Environnement et Société



TRANSFERT
Environnement et Société

- **Mission** : Bâtir des ponts entre les collectivités et les organisations
- Bureau régional à Saguenay
- Plus de 25 ans d'expérience
- Implication dans plusieurs projets au Saguenay-Lac-Saint-Jean et au Québec:
 - Énergie éolienne
 - Énergie hydroélectrique
 - Industrie minière et de l'aluminium
 - Gestion de matières résiduelles

Le rôle d'un facilitateur

- Animer les rencontres de travail en s'assurant d'un droit de parole juste et équitable
- Aider à définir clairement la problématique et les objectifs communs
- Proposer une méthodologie de travail pour arriver à des résultats constructifs et favorisant l'adhésion
- Être une personne-ressource neutre
- Assurer le bon déroulement en fonction des objectifs et du mandat



**RECHERCHE D'UNE
SOLUTION CONSENSUELLE**



Règles et valeurs d'engagements

1. Faire confiance au processus
2. Mettre les enjeux sur la table
3. Être ouvert aux nouvelles et aux vieilles idées
4. Évitez les feux croisés
5. Autres ?

Rencontre de création du 21 juin 2018

- Validation du compte rendu
- Retour sur la rencontre



PAUSE



Statut et règles de fonctionnement

- Validation



Varia et prochaines rencontre

Varia

- Autres points de discussion ?

Prochaines rencontres

- Calendrier de rencontre

Mot de la fin

Merci !